

# TITRE CERTIFIÉ

## Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP\* (fiche 39099)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le moniteur d'atelier en milieu de travail protégé accompagne des travailleurs adultes en situation de handicap, qu'il s'agisse d'un handicap physique, psychique, intellectuel, sensoriel et/ou d'exclusion sociale. La vulnérabilité de ces personnes nécessite d'exercer cette mission dans une démarche éthique, en adoptant une attitude basée sur l'écoute et en développant une posture d'accompagnement. Le moniteur d'atelier doit donc assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à son insertion en milieu ordinaire.

**Aptitudes à l'emploi** · Empathie - Dynamique - Patient - Sens de l'écoute - Force de proposition - Rigoureux - Organisé

**Compétences · Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé**

Instaurer et entretenir une relation avec les personnes accompagnées, sous différentes modalités, moments ou espaces, qui tiennent compte de leur capacité physique, psychique et/ou cognitive et des enjeux d'autodétermination et de pouvoir d'agir.

**Compétences · Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé**

Organiser la production des biens et services en tenant compte des capacités, compétences, besoins et expressions des personnes, de la commande des clients, des engagements économiques et écoresponsables de l'établissement, dans une logique inclusive.

**Compétences · Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé**

Évaluer les besoins en développement des compétences professionnelles des personnes afin de favoriser la réalisation de leur projet et alimenter le plan de développement des compétences de l'établissement, en articulation avec l'équipe pluriprofessionnelle et/ou les partenaires, avec pour perspective, l'inclusion en milieu ordinaire.



### FORMATION

#### Dates de démarrage et de fin de la formation

Nous consulter pour connaître les dates de formation

#### Durée

La formation se déroule sur 12 mois\*

\*La durée de la formation peut varier d'une année sur l'autre

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

#### Rythme d'alternance

2 semaines en centre de formation, 3 semaines chez l'employeur

#### Lieux de formation possibles

• ARFRIPS - Lyon (9<sup>ème</sup>)

#### Coût de formation

Formation financée par les OPCO\*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

\*OPCO : Opérateurs de compétences

### PRÉ-REQUIS

• La formation est ouverte :

Aux moniteurs d'atelier en poste, en ESAT ou en EA (entreprise adaptée) qui sont en situation d'encadrement d'un public relevant du secteur médico-social, dans une activité de production de biens ou de services

Aux demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle sous réserve de l'avis d'un établissement ayant accueilli le candidat pendant une période au moins équivalente à 70 heures

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

### MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Des tests de vérification des pré-requis concernant la maîtrise de l'écrit et de l'informatique et un entretien individuel de motivation conditionnent l'entrée en formation.

La pré-inscription est à faire directement via le site de [L'ARFRIPS](https://www.arfrips.com).

### ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Diane BERLUCCHI · [referenthandicap@ifir.fr](mailto:referenthandicap@ifir.fr)

### CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Edwige GARACHON · 07 85 68 33 14 · [egarachon@ifir.fr](mailto:egarachon@ifir.fr)



### ET APRÈS LA FORMATION ?

#### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du TC Moniteur d'Atelier en Milieu de Travail Protégé exerce son métier auprès d'adultes en situation de handicap, principalement dans les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et les Entreprises Adaptées (EA).

#### Emplois accessibles

Les moniteurs d'atelier exercent principalement au sein de deux types de structures : les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées).

Les moniteurs d'atelier peuvent également être recrutés par tout établissement recevant des adultes handicapés ou en difficultés d'insertion sociale/professionnelle.

#### Poursuite d'études

Il est possible d'évoluer au sein de la hiérarchie de la structure pour laquelle les moniteurs d'atelier travaillent. Il sera notamment possible de devenir chef d'atelier et par là même chef d'équipe. Les postes d'éducateur spécialisé peuvent aussi être une voie d'évolution professionnelle. Il faudra se diriger vers une formation DE Educateur Spécialisé.

#### Équivalences

Non concernés.

#### Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

# TITRE CERTIFIÉ

## Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé

Niveau BAC (Niveau 4) · Titre inscrit au RNCP\* (fiche 39099)



### MODALITÉS D'ÉVALUATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	MODE	DURÉE
Bloc 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé	Dossier d'expérience professionnelle et soutenance orale	30 min.
Bloc 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé	Dossier professionnel ; mise en situation réelle de travail ; entretien oral	30 min.
Bloc 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé	Dossier d'expérience professionnelle et soutenance orale	30 min.

#### **Blocs de compétences**

Les blocs de compétences sont indissociables.